



CAPR/DAFOU-DN-RCI

Paris la Défense, le 12/06/2019

Objet:

Les Coopérations Economiques Internationales
Via notre Direction Nationale et votre AICEIDD
en République de Côte d'Ivoire

Monsieur Daniel KOUADIO

Directeur National

ACEIDD

07 Bp 705 Abj 07 Bassam (Modeste)

République de Côte d'Ivoire

Monsieur le Directeur,

La coopération pour le Développement Durable est une démarche à creuser.

L'ACEIDD, via sa Direction Nationale créée pour la République de Côte d'Ivoire, en basant sur ses objectifs mentionnés dans [le site dédié au Développement Durable de la République de Côte d'Ivoire](#), lance un appel aux institutions nationales et locales ivoiriennes et particulièrement à [la ville historique de Grand-Bassam](#) à programme et projet d'étude de l'intérêt général qui propose six axes



thématiques, se porte immédiatement sur les «nouvelles modalités de coopérations associatives internationales, nationales et locales dans le cadre de la NVDD (La Nouvelle Vision pour le Développement Durable)», ceci pour deux raisons :

1. c'est une belle occasion de regarder, dans différents réseaux d'éducation, ce qui se tisse sur les territoires en termes de pratiques **juridiques, économiques, culturelles, sociales, administratives** et **exécutives**, d'initiatives conjointes et collaboratives, d'inventivité dans le **Développement Durable** des Partenariats locaux, nationaux et internationaux ;
2. c'est aussi l'opportunité offerte à des têtes de réseau qui se côtoient de manière plus ou moins régulière d'expérimenter effectivement une action commune, une coopération en miroir par rapport à l'objet étudié pour la mise en œuvre de la **NVDD** qui ouvre la voie à des modèles de société plus durable dans l'intérêt général des personnes physiques et morales, autrement dit «composant des Nations».

En vous remerciant pour votre sincérité, transparence, solidarité, la légitimité scientifique professionnelle et prise de responsabilité au sein de notre ACEIDD entant que **Membre d'Honneur** et votre loyauté après votre première rencontre avec le Président d'Honneur Fondateur de notre ACEIDD au cours de son voyage en 2018 à Grand-Bassam en faveurs du développement durable de votre pays respectable, ainsi que à tenir vos engagements moraux et légaux à ce jour, nous accusons réception de votre courriel et son fichier joint «le récépissé du dépôt de dossier pour la création de **voire Association Ivoirienne de Coopérations Economiques Internationales pour le Développement Durable (AICEIDD)** en République de Côte d'Ivoire » et vous en remercie.

Établir un lien fort entre deux associations (ACEIDD+AICEIDD) ayant la même vision pour les droits des personnes physiques et morales et dépassant les frontières européennes et africaines permet de garantir un accompagnement scientifique et professionnel au développement durable au bénéfice direct de la nation ivoirienne et particulièrement à la ville historique de Grand-Bassam.

Dans ce pays en voie de développement, la commune tire de ce type de programme de développement durable partagé avec les autorités locales comme objectif premier, un transfert de nos savoir-faire.

La coopération entre les institutions locales comme la Préfecture, la Mairie et la Justice (Tribunal et Parquet) de Grand-Bassam et notre direction nationale pour la Côte d'Ivoire et votre AICEIDD pourrait donc permettre un échange entre les connaissances des quatre personnes morales. Ainsi, l'enjeu est de favoriser le dialogue et d'associer les personnes physiques et morales ayant la même vision pour le Développement Durable, les services et les citoyens de la ville de Grand-Bassam à une démarche commune de développement économique et durable qui soit basée sur une véritable implication des acteurs locaux et nationaux et internationaux.

La coopération basée sur la NVDD et ses principes fondamentaux pourrait également renforcer les dynamiques locales par la mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des programmes et projets de coopération basés sur l'échange d'expérience, de savoir-faire, et de faire-savoir afin d'aider les personnes physiques et morales dans les domaines définis des pratiques **juridiques, économiques,**



culturelles, sociales, administratives et exécutives, par les accords dit « ACJECI, Accord de Coopérations Juridiques et Economiques Conventionnelles internationales » et conventions de confidentialité.

Nous considérons **la Santé Sociale** comme le premier volet de notre coopération avec les autorités respectables locales et nationales via votre direction nationale en RCI, votre **ACEIDD** et les institutions locales mentionnées ci-dessus à Grand-Bassam et les autres institutions qui souhaitent nous rejoindre.

En effet, en premier lieu, on pourrait prévoir d'accompagner des acteurs économiques ayant des plans, programmes et projets dans le domaine de la **Santé Sociale**, via **la 4GF** et en tenant compte la prévention de lutte contre les maladies infectieuses et le soutien des actions en matière de protection de la petite enfance engagées par la Mairie de Grand-Bassam et le Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI).

En second lieu, on pourrait :

1. **d'abord**, aborder **la nouvelle architecture et l'urbanisme** qui permet de développer une curiosité devant ce qui nous entoure, les maisons, les marchés, les plages, les hôtels, les activités commerciales surtout la pêche, sans se limiter à attirer l'attention sur des réalisations exceptionnelles. Cette démarche ne sera faisable que par un accompagnement transdisciplinarité via **la 4GF** et nos **Commissions Sociales** et qui fait appel à des compétences notionnelles et méthodologiques développées dans plusieurs disciplines (Institutions locales, nationales et internationales). Il s'agit de créer par l'approche de l'architecture et de l'urbanisme une démarche transversale, référée aux différents services au sein des mairies et des préfectures définis par les lois et les réglementations vigueur.
2. **ensuite**, développer les démarches dans le domaine de **Construction** liée au développement de **l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur**, via **la 4GF** et notre **Commission Culturelle Chargée de l'Éducation, Formation et Création d'Emplois (CCCFCE)**.

Et plus, on pourrait :

- envisager un accompagnement scientifique et professionnel des programmes et projets du développement durable des activités liées aux secteurs **administratifs** et **exécutifs** des via **la 4GF** dans le but qu'ils puissent être au service des citoyennes et citoyens en bonne et due forme et les rendre heureux.

Afin que les programmes proposés dans les six secteurs des activités mentionnés ci-dessus soient réalisables en bonne et due forme, **la coopération des autorités concernées** pour faire :

- **les conférences** sur « **l'avenir de l'Afrique** », la Restructuration, le Développement, la Surveillance et la Protection juridique et économique conventionnelle sont les quatre domaines qui ont une place importante dans l'ingénierie des affaires.



- [les formations](#) pour des acteurs des six secteurs d'activités ayant des plans, projets sur « L'Afrique, "le Programme Méga Économie" (Le PME) et "la Quatrième Génération de Finance" (la 4GF)» Comme :
 - a. une porte de sortie de la crise systémique de 2008, sans création de dettes,
 - b. une solution fondamentale et l'alternatif absolu pour l'accompagnement juridique et économique conventionnel des opérateurs économiques en Afrique,

par notre Président d'Honneur Fondateur de l'ACEIDD, [Spécialiste en Droit de l'Économie Internationale et du Développement et de Pratiques de l'International](#) est souhaitable et nécessaire.

Il est évident que l'aspect environnement du **développement durable** des six secteurs mentionnés ci-dessus, sera respecté et tenu compte sans exception.

J'attire votre attention sur ce point que d'après notre règlement intérieur et la procédure de la 4GF publiée pour les programmes et/ou projets commerciaux, structurels et internationaux du PME (Programme Méga Économie) sur notre site, en aucun cas, avant la décision finale du Conseil d'Administration de notre ACEED, il est nécessaire de ne pas promettre un avis favorable aux demandeurs pour leurs programmes et/ou projets.

Le département des Commissions Sectorielles, les directeurs continentaux, régionaux et nationaux au sein de notre ACEIDD seront à votre côté et d'après leurs accords de collaboration juridique et économique conventionnelle internationale avec notre ACEIDD vous aideront pour la réussite de votre mission.

Nous apprécierons l'aide que les Autorités respectables ivoiriennes, surtout la Préfecture, la Mairie et la Justice (Tribunal et Parquet) de Grand-Bassam pourront apporter à notre Directeur national pour la République de Côte d'Ivoire pour l'heureux accomplissement de sa mission juridique et économique conventionnelle en faveur des ivoiriennes et ivoiriens via son association de droit ivoirien « AICEIDD = Association Ivoiriennes de Coopérations Economiques Internationales pour le Développement Durable ».

Dans tous les cas, le Président d'Honneur Fondateur, le Président Adjoint, le Secrétaire Général, le Directeur continental pour l'Afrique et moi-même serons à votre disposition pour les éventuelles informations complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos cordiales salutations.

Saeed EMAD
Président du Conseil d'Administration
ACEIDD
president@aceidd.com





Copie pour information :

- Monsieur le Préfet de Grand-Bassam
- Monsieur le Maire de Grand-Bassam
- Monsieur le Président du Tribunal de Grand-Bassam
- Institutions respectables et compétentes pour les démarches associatives en RCI.

et

- [Président d'Honneur Fondateur](#)
- [Président Adjoint et Secrétaire Général](#)
- [Directions des Commissions Sectorielles](#)
- [Direction Continentale pour l'Afrique](#)
- [Direction Régionale pour la Région de l'Afrique de l'Ouest](#)

ACEIDD+ACEIDD